



DIM affirme que le masque distribué aux profs « ne présente pas de risque »



DIM confirme que les masques ont reçu un traitement « au zéolite d'argent et de cuivre », mais souligne qu'ils ont été testés « sans substances nocives ».

Par L'Obs

Publié le 15 octobre 2020 à 12h03

Temps de lecture 1 min



(DIM (capture d'écran))

« Nous vous confirmons que nos masques sont sûrs et efficaces en termes de filtration et de perméabilité à l'air. » Dans une série de messages diffusés mercredi 14 octobre sur Twitter, la marque DIM (groupe Hanes France) a nié catégoriquement la dangerosité de ses masques traités au zéolite d'argent, un biocide soupçonné d'être toxique pour la santé humaine et l'environnement. Ces masques ont été distribués aux enseignants par le ministère.

Les masques sont conformes « aux instructions et recommandations sur les masques barrières des autorités françaises et européennes », affirme DIM. La société confirme que les masques « ont reçu un traitement pour textiles qui contient du zéolite d'argent et de cuivre », mais souligne que l'usage « est autorisé par la réglementation européenne ». DIM ajoute :

« Nos masques sont conformes aux exigences Oeko-Tex Standard 100®, ce qui veut dire que chacun de leurs composants a été testé « sans substances nocives » et, par conséquent, ils ne présentent pas de risque pour la santé humaine. »

Nos masques sont conformes aux exigences Oeko-Tex Standard 100®, ce qui veut dire que chacun de leurs composants a... <https://t.co/dGXIRW7eSK>
—DIMparis(@DIM Paris)

La zéolite (ou zéolithe) est une substance naturelle ou artificielle, synthétisée par l'homme pour neutraliser d'autres structures, ici les bactéries. Selon le site Reporterre, qui cite Astrid Avellan, chercheuse spécialiste en nanotechnologies à l'université d'Aveiro, au Portugal, « *le risque de porter ces masques n'est pas inexistant* ».

Silence du ministère

Les dénégations de l'entreprise suffiront-elles à rassurer les enseignants ? Le SNES-FSU réclame « une expertise indépendante ». Dans un communiqué, le syndicat majoritaire au sein des collèges et lycées demande que soient examinées « *les conséquences de la composition des masques sur la santé des personnels* » ainsi que « *la chaîne de décision qui a conduit au choix du modèle distribué dans l'Education nationale* ».

De son côté, le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer est resté prudent. « *C'est une information surprenante qui mérite une vérification* », a-t-il seulement déclaré mardi, tandis que le ministère de l'Education nationale s'est abstenu de tout commentaire.